

# Savoir faire ses demandes de prestation

(à lire et à conserver)

(Les conditions d'attribution des prestations s'apprécient à la date d'adhésion de la Scop à l'Union Sociale des Scop et des Scic)

## TRANSPORTS AÉRIENS OU MARITIMES

(Article 6-5 du règlement d'administration intérieur)

**Vous avez 6 mois pour nous adresser vos demandes à compter du 1<sup>er</sup> jour du début de la prestation (art.3)**

Pour le  
coopérateur  
originaire des  
DOM-TOM  
ou étranger  
résidant  
en France  
selon une liste  
de pays  
éligibles

**Vous avez 1 an de présence** le jour du départ en vacances.

**Votre enfant** à moins de 18 ans le 1<sup>er</sup> juillet de l'année en cours.

**Vous pouvez produire** un justificatif de votre voyage aérien ou maritime.

**La prise de la nationalité Française fait perdre le bénéfice de cette prestation**

Le séjour est réalisé !

**Vous avez pris connaissance de la liste des pays éligibles :**

*Algérie, Maroc, Tunisie, Portugal,*

**OUTRE-MER : DOM :** Martinique, Guadeloupe, Guyane, Réunion ; **TOM :** Nouvelle Calédonie, Polynésie Française, Wallis et Futuna.

**AFRICAINS :**

*Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Comores, Congo, Côte d'Ivoire, Djibouti, Gabon, Guinée, Madagascar, Mali, Mauritanie, Niger, République Centrafricaine, Sénégal, Tchad, Togo.*

...Alors vous pouvez demander à votre SCOP employeur un imprimé de demande de prestation que vous complétez.

Cet imprimé, sur lequel figurera la date d'entrée dans la Scop, devra être tamponné et signé par la personne responsable de la SCOP.

### Vous joindrez à votre demande

**Votre famille n'a jamais perçu l'une ou l'autre de nos prestations,** (virement bancaire ou chèques lire), vous devez nous adresser la copie complète du livret de famille.

Si vous êtes une famille recomposée vous devez justifier que les enfants sont à votre charge.

La copie de votre titre de séjour ou de résidant, la copie de la carte d'identité portugaise.

Un RIB ou RIP.

**Vous n'avez pas à nous adresser à chaque demande la copie de votre livret de famille, de votre carte d'identité et de votre RIB.**

avec l'imprimé  
de demande

**Dans tous les cas vous devez impérativement nous adresser**

**Le justificatif de la prestation :** les talons des billets aller et retour.

**Tout dossier incomplet retarde son traitement. Un mail de réclamation des pièces manquantes sera adressé à votre SCOP.**

Ni agrafe,  
ni scotch,  
les  
documents  
seront  
numérisés

# TRANSPORTS AÉRIENS OU MARITIMES

SCOP N° Confédéral

**Vous avez pris connaissance** des conditions d'attribution et vous les respectez (ancienneté, nationalité, pays éligibles). **Vous devez joindre à cet imprimé les pièces justificatives exigées.** Cette prestation vous sera versée une fois par an et par bénéficiaire (enfant de moins de 18 ans) désigné ci-dessous **si la demande nous parvient dans les 6 mois qui suivent la date du départ du voyage.** **Mode de paiement :** virement bancaire ou postal.

## SALARIÉ

Mail : \_\_\_\_\_  
*indiquez en MAJUSCULE votre adresse mail*

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse complète : .....

## COOPÉRATIVE

Mail : \_\_\_\_\_  
*indiquez en MAJUSCULE votre adresse mail*

Raison sociale : .....

Adresse : .....

Temps complet  
Temps partiel ..... heures hebdomadaires

Cachet

*Nous attestons que le salarié ci-dessus désigné  
est employé dans notre coopérative depuis le : .....*  
A.....le .....  
Signature

## BÉNÉFICIAIRES

Noms	Prénoms	Date de naissance

## PIÈCES À JOINDRE

Si la famille n'est pas créée dans nos fichiers :  copie complète du livret de famille  RIB ou RIP  
 Copie de la carte de séjour ou de la carte d'identité portugaise en cours de validité

Vous n'avez pas à nous adresser la copie du livret de famille, de la carte d'identité et le RIB ou le RIP à chaque demande.

**OBLIGATOIRE**

Copie des titres de transport pour chaque bénéficiaire.

Union Sociale  
des scop  
et des SCIC

Adresser votre demande tamponnée et signée par le responsable de la SCOP à  
**UNION SOCIALE DES SCOP ET DES SCIC**

61, Boulevard de Picpus - 75012 Paris - Tél : 01 43 07 18 08 - Fax : 01 43 41 50 44 - E-mail : union.sociale@wanadoo.fr

lescop  
SOCIÉTÉS COOPÉRATIVES  
ET PARTICIPATIVES